

Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt-trois,

Le onze avril à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 3 avril 2023

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Régis HOUBIGAND, Christian LEFRANCOIS, Dominique LIEBERT, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE

Avait donné procuration : Alain VERMOREL à Jean-Pierre SAUGERAS

Était absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Jean-Pierre SAUGERAS

Objet : SDIS de la Corrèze – mise à disposition d'agents employés à la sécurité des baignades

2023 -10

La Présidente donne connaissance du projet de convention établi par le SDIS de la Corrèze pour la mise à disposition de deux agents employés à la surveillance de la baignade du plan d'eau de Sèchemailles pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2023.

Le coût estimé comprend les vacations des surveillants, les frais d'encadrement et de gestion des personnels et les frais d'habillement. Un avenant financier définitif sera établi en fin de saison.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve les termes de la convention devant intervenir avec le SDIS pour la mise à disposition de deux agents employés à la surveillance des baignades, du 1^{er} juillet au 31 août 2023,
- autorise la Présidente à signer avec le S.D.I.S. de la Corrèze, ladite convention, l'avenant financier provisoire de 12 656.85 € et tous les documents nécessaires à la mise en place de la surveillance du plan d'eau.
- autorise la Présidente à signer l'avenant financier définitif qui sera établi après la saison.

Pour extrait conforme,
Meymac, le 13/04/2023



REÇU LE

25 AVR. 2023

Le secrétaire de séance,

La Présidente,

Jean-Pierre SAUGERAS

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

Anne-Marie AUBESSARD

